

<https://lettres.spip.ac-rouen.fr/?La-grammaire-du-francais-terminologie-officielle>



La grammaire du français : terminologie officielle

- Langue -



Date de mise en ligne : jeudi 17 septembre 2020

Copyright © Lettres - Académie de Normandie - Tous droits réservés

Fondée sur les connaissances actuellement disponibles en linguistique française et destinée aux enseignants de lettres et de langue, cette terminologie a pour vocation d'énumérer, de définir et d'illustrer d'exemples simples un ensemble structuré de notions grammaticales, favorisant un recul critique suffisant pour l'enseignement de la grammaire dans les classes des premier et second degrés.

Source Éduscol.